

10 MARS 2015

JOURNEE DES ELECTIONS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME)

15 enfants de CE2, CM1 et CM2 seront élus sur une période de 2 ans.

Comment ça se passe ?

Les animateurs passeront dans les classes en début d'année pour présenter le projet aux enfants et leur distribuer le bulletin d'inscription.

Ensuite les enfants auront 2 semaines pour se déclarer candidat.

Seuls les enfants ayant l'autorisation de leurs parents pourront se présenter.



Comment faire pour se présenter ?

Pour vous présenter à l'élection, vous devez faire remplir l'autorisation d'inscription par vos parents.

Ensuite, vous devrez préparer une affiche avec votre nom, prénom, photo, sur laquelle vous noterez vos idées pour la commune. Ces affiches seront préparées sur le temps scolaire (temps du midi, récréation).

Comment se déroulent les élections ?

Les affiches seront mises en place dans l'école et des cartes d'électeurs seront données aux enfants.

Les élections se dérouleront dans les locaux de l'école publique Fontaine Saint Lubin le mardi 10 mars au matin. Le dépouillement aura lieu l'après-midi et l'annonce des résultats aura lieu le lendemain.

Attention : s'engager au Conseil Municipal d'Enfants demande de l'investissement ; les réunions se dérouleront le samedi matin de 10h00 à 12h00 en moyenne une fois par mois.

Présentez-vous en masse et faites connaître vos projets pour améliorer la vie de tous les Buxéens !

LE CME, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le Conseil Municipal d'Enfants est une instance municipale destinée aux enfants de CE2, CM1 et CM2.

Il a pour mission :

- de contribuer à la formation du jeune citoyen
- de permettre à l'enfant d'exercer ses droits
- de lui faire prendre conscience de ses responsabilités et de ses devoirs.
- de favoriser le dialogue entre les élus municipaux et les enfants.
- de faciliter l'amélioration des conditions de vie des enfants grâce à des propositions applicables à l'ensemble de la commune.

Le CME a participé ces dernières années à plusieurs manifestations : les vœux du maire, le carnaval, la plantation de fleurs dans la cour de l'école, le nettoyage des bois de Boissy, la commémoration du 8 mai 1945, la kermesse, la commémoration du 11 novembre 1918, les repas des séniors, la vente de gâteaux à la sortie de l'école pour une association caritative, ainsi que l'organisation de la boum d'halloween qui a permis de récolter plus de 200 denrées au profit des Restos du Coeur....

Conseil Municipal d'Enfants*
2013-2015
de Boissy sous St Yon



ROCTON Quentin, FREITAS Léa, LEDUC Alexandre, TOULLEC Logan, CALEGARI Adeline, VALENTIN Morgane, DUFFY Alice, MODESTINE Cassandra, PHAETON Tessa, DIABY Nanta, PRUGNEAU Cloé, PETIT Kimberly, EREMBOURG Maël, FELSEMBERG Nathan, DESSE Mathilde, BEILLARD Maëva, DZIURA Lou